

## Et le monde ment - le désespoir des réfugiés (Deuxième partie)

3 octobre 2006  
Maariv

Ben-Dror Y e mini (*Traduction française de l'anglais de Marie Josée Brakha*)

Cet article est le second d'une série qui interroge les critères spécifiques appliqués au conflit israélo-palestinien par la communauté internationale et les médias. La première partie « Et le monde se tait » (22 septembre 2006) s'appliquait à comprendre le silence du monde sur le massacre que les Arabes infligent à leurs frères arabes et musulmans. Ce silence revêt une signification particulière lorsqu'on le met en rapport avec l'accusation constamment réitérée sur l'armée d'Israël d'être impliquée dans un génocide vis-à-vis des Palestiniens. Ainsi que nous l'avons démontré, le nombre de morts palestiniens causé par Israël est infime comparé à l'énormité de celui provoqué par les autres conflits ethniques ou religieux autour du globe.

Cette deuxième partie se focalise sur le traitement très particulier réservé aux réfugiés palestiniens comparé à celui accordé à ceux produits par les autres conflits ethniques et religieux du siècle dernier.

Pour commencer laissez-moi vous rapporter un fait bien connu. Un pays appartenant à l'Empire Ottoman, abritait une grande minorité musulmane. Les deux communautés ne s'aimaient guère et se combattaient sans cesse. Finalement, la majorité força la majeure partie de la minorité à fuir vers un pays à majorité, aussi bien du point de vue ethnique que national, musulmane.

Non, cette histoire ne concerne pas Israël et les Palestiniens. C'est celle de la minorité turco-musulmane en Bulgarie. Cela ne s'est pas passé il y a 200 ans mais il y a moins de 20 ans, à la fin des années 1980. 300 000 musulmans ont été obligés de quitter la Bulgarie. Ce n'était pas seulement un transfert forcé mais un transfert sous la violence.

Si vous n'avez jamais entendu parler d'un « droit au retour » pour l'ethnie turque vers la Bulgarie et si aucune des centaines d'organisations internationales ne s'est dévouée à leur cause, l'explication en est simple : ils ne sont pas Palestiniens. Et cela ne concerne pas seulement l'ethnie turque. Au cours du XXème siècle, des millions de personnes ont fui leur pays natal suite à des conflits religieux, ethniques, politiques et à des modifications de frontières.

Si le monde devait imposer un « droit du retour » semblable à celui exigé pour les Palestiniens pour les autres populations transférées, des millions de musulmans devraient pouvoir retourner en Inde et des millions d'hindous au Pakistan. Des populations entières des Balkans devraient être déplacées.

Il n'existe aucune organisation internationale qui se bat pour le retour des musulmans en Grèce ou de l'ethnie grecque en Turquie. Et pour une excellente raison : cela ne ferait que rouvrir en pire des conflits du passé et conduire à des bains de sang.

Ce n'est que pour les Palestiniens que le monde respecte et revient sans cesse sur ce « droit au retour ». Si des règles différentes s'appliquent à ces quelques arpents de terre, c'est uniquement parce qu'ils appartiennent aux Juifs. Les règles qui s'appliquent aux autres nations qui ont fait l'objet d'un transfert de populations - Inde, Pakistan, Turquie, Grèce, Tchécoslovaquie et des douzaines d'autres - ne s'appliquent soudainement plus dès qu'il s'agit d'Israël.

Toutes les organisations internationales ne s'occupent que d'un groupe de réfugiés du dernier siècle - les Palestiniens. Toute une bureaucratie internationale et une intense campagne de propagande mondiale sont dévouées non pas à alléger la situation misérable des réfugiés palestiniens mais à la perpétuer. Certains des supporters du « droit au retour » pour les Palestiniens sont inspirés par des sentiments certainement très sincèrement généreux mais naïfs. Mais de nombreux autres ont d'autres objectifs : non pas la résolution du conflit israélo-palestinien mais la destruction d'Israël. Ainsi que l'a commenté Sahar Habash, un des

conseillers les plus proches de Yasser Arafat : « le droit du retour est notre ticket de loterie gagnant pour la destruction d'Israël ».

### **Qui est réfugié ?**

Le « droit au retour » n'est qu'un des exemples de la différence de traitement porté aux réfugiés palestiniens par rapport aux réfugiés d'autres guerres. Rien ne peut mieux l'illustrer que l'existence de deux organisations des Nations Unies pour s'occuper des réfugiés - the United Nations Relief and Works Agency (UNRWA) ne s'occupe que des Palestiniens tandis que the United Nations High Commission for Refugees (UNHCR) se charge de tous les autres réfugiés à travers le monde. La mission de l' UNHCR est d'assister les réfugiés pour les aider à commencer une nouvelle vie. Son activité a ainsi permis à des dizaines de millions de réfugiés de n'être plus comptabilisés parmi les « réfugiés » parce qu'ils sont devenus des citoyens de leurs nouveaux pays d'adoption.

Le contraste est saisissant avec le fait qu'aucun Palestinien n'a jamais perdu son statut de réfugié. Il y a des centaines de milliers de réfugiés palestiniens ou de leurs descendants qui sont devenus des citoyens jordaniens mais l' UNRWA continue encore à les considérer comme des réfugiés.

De fait, le nombre des réfugiés palestiniens ne cesse de croître rapidement. Et cela à cause de la définition de réfugié qui n'est appliquée qu'aux Palestiniens. Partout ailleurs dans le monde ne sont ainsi définis que ceux qui ont fui leur ancien lieu de résidence, et non leurs descendants. Cependant, pour « respecter » les Palestiniens, le statut de réfugié leur est transmis de génération en génération. Même si aucun de leurs enfants n'a jamais posé le pied dans les frontières d'Israël d'après l'armistice de 1949 et même s'ils sont aussi prospères que Bill Gates, ils sont comptabilisés parmi les réfugiés.

De plus, l' UNRWA applique une définition de réfugié bien plus étendue que celle qu'applique l' UNHCR aux réfugiés provenant de partout ailleurs dans le monde. Selon la définition de l' UNRWA , n'importe quel citoyen Égyptien, Jordanien,

Libanais ou Syrien qui a habité entre juin 1946 et mai 1948 dans les frontières d'Israël suivant l'armistice de 1949 est comptabilisé parmi les réfugiés, même s'il n'y était que de passage pour trouver du travail.

Ce qui découle du traitement spécial accordé aux réfugiés palestiniens par les Nations Unies n'aide pas à résoudre la misère des réfugiés palestiniens mais au contraire à le perpétuer. Tandis que le nombre de ceux qui sont comptabilisés parmi les réfugiés croît d'année en année, la seule conséquence en est que toute solution de fond au conflit palestino-israélien devient de plus en plus difficile.

### **Échanges de populations**

Les Palestiniens ne sont pas les seuls à avoir été déracinés suite aux combats de 1948-49 entre Israël et les armées arabes d'invasion. Des émeutes anti-juives dans les pays arabes forcèrent entre 600 000 et 800 000 Juifs à fuir les pays arabes dans lesquels ils vivaient depuis des siècles, voire des millénaires. La plupart de ces réfugiés vinrent en Israël où ils furent insérés, sans aucune assistance de la communauté internationale. De tels échanges de populations, faisant suite aux conflits majeurs religieux ou ethniques à travers le monde, furent courants.

Dans tout autre pays du monde, l'échange de populations entre Arabes fuyant Israël - c'est-à-dire la région des frontières d'Israël d'après l'armistice de 1949 - et Juifs fuyant les pays arabes aurait terminé l'histoire. Bien qu'ils soient considérés comme l'ultime solution aux conflits, de tels échanges ont été banals à travers l'histoire jusqu'à présent, ainsi que nous allons le démontrer.

### **Changements de population dans les Balkans**

À l'exception du continent indien, aucune région du monde n'a connu au siècle dernier des changements de populations aussi considérables que les États balkaniques. Depuis le début de la première guerre des Balkans en 1912 jusqu'aux guerres suivant la dissolution de la Yougoslavie, entre 7 et 10 millions de personnes ont été déracinées de leurs maisons sur la base de leur identité ethnique.

On estime que les deux guerres des Balkans entre 1912 et 1915, 205 000 Bulgares, 150 000 Grecs et 200 000 Turcs ont été déracinés et sont retournés vers leurs patrie d'origine.

Durant la Seconde guerre mondiale se produisit un flux de populations encore plus important. 750 000 Serbes ont fui leurs maisons à cause de la guerre et 250 000 ont été soumis aux travaux forcés en Bulgarie et en Hongrie. Après la guerre, 300 000 Bulgares d'origine, qui vivaient dans des zones qui étaient sous autorité bulgare avant la guerre, sont retournés en Bulgarie. En même temps, 200 000 Hongrois d'origine ont émigré de Transylvanie vers la Hongrie. Un nombre équivalent de Hongrois d'origine durent quitter leurs maisons en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie.

Les années 1920 ont apporté une autre vague de transfert de populations significative entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie, conformément au traité de Lausanne signé en 1923 entre la Turquie et les Alliés. Le transfert le plus important concernait 1,5 million de Grecs d'origine qui durent émigrer de Turquie vers la Grèce. De plus, 80 000 Bulgares furent transférés vers la Grèce.

Tous les Grecs d'origine (chrétiens) ne quittèrent pas la Turquie vers la Grèce et tous les Turcs d'origine (musulmans) la Grèce vers la Turquie. Mais le but de cet échange de populations était la création de régions ethniquement et religieusement homogènes.

Fridtjof Nansen, un géographe norvégien, qui a promu et réalisé ce transfert de populations entre la Grèce et la Turquie, a obtenu pour cela le prix Nobel de la paix.

Les événements en relation avec la Seconde guerre mondiale apportèrent d'autres transferts de populations dans les Balkans. Après qu'un gouvernement pro-nazi a pris le pouvoir en Croatie, des milliers de Serbes ont fui leur pays. De plus, après que la Hongrie a pris le contrôle de la Transylvanie, 200 000 Roumains ont fui de la Transylvanie vers la Roumanie.

La grande vague suivante d'émigration importante dans les Balkans résulta des 10 ans de guerre qui suivit la dissolution de la Yougoslavie après la mort de Tito en 1991. Le conflit entre la Croatie et la Serbie entraîna l'expulsion de 250 000 personnes des régions qui restaient aux mains des Croates.

Selon le traité de paix signé entre la Croatie et la Serbie, une procédure permit aux Serbes de réclamer leurs maisons. Mais pratiquement, peu de Serbes ont pu exercer ce droit. Les Serbes qui sont retournés en Croatie ont subi des discriminations au travail et diverses formes de harcèlement. La plupart ont trouvé leurs maisons occupées et, même lorsqu'ils étaient parvenus à faire établir leur droit par des tribunaux croates, les jugements des tribunaux ont rarement été exécutés.

En bref, si une espèce de « droit au retour » existe pour les Serbes, il est notoirement inopérant. Et il en est ainsi alors que les tensions historiques entre les Serbes et les Croates sont bien moindres que celles existant entre les Israéliens et les Palestiniens. De plus, les 200 000 Serbes d'origine ne posent aucun problème démographique à la Croatie qui compte 4,4 millions d'habitants. Et les Serbes ne sont pas soumis à une campagne de propagande massive depuis 1995 appelant à l'élimination de la Croatie, comme celle que les Palestiniens organisent vis-à-vis d'Israël depuis pratiquement le début du processus d'Oslo.

Un survol des journaux occidentaux montre qu'à la suite des guerres entre la Serbie et la Croatie la nécessité de créer sur le plan ethnique des États homogènes et que cela a dû se traduire par un échange de populations entre ces deux pays est tout à fait accepté. C'était plus ou moins la position officielle du *New York Times* sur cette question.

Quand les combats ont recommencé en 1999, 800 000 Albanais d'origine furent expulsés de la province serbe du Kosovo. La plupart d'entre eux retournèrent ensuite dans leurs maisons, après l'intervention militaire de l'OTAN. Dans le même temps, 150 000 Serbes, craignant la répression albanaise, fuirent l'Albanie. Un

nombre équivalent de Serbes fuirent le Kosovo, après l'intervention de l'OTAN, pour les mêmes raisons.

Des centaines de milliers, et plus, de personnes sont devenus des réfugiés durant la décennie que dura le conflit dans l'ex-Yougoslavie, incluant une estimation de 170 000 Croates qui ont fui la Serbie. Certains de ces réfugiés fuirent d'une région nouvellement créée vers une autre ; d'autres fuirent d'une région vers une autre à l'intérieur d'un pays comme ce fut le cas en Bosnie-Herzégovine.

Sur les 7-10 millions de personnes qui sont devenus des réfugiés dans les Balkans durant moins d'un siècle, certaines le furent suite à un nettoyage ethnique délibéré, d'autres à la suite d'actions militaires et d'autres pour se conformer au traité promu par Nansen. Cependant, le dénominateur commun de toutes ces migrations est qu'elles ont été réalisées pour assurer une homogénéité religieuse et ethnique et ce processus a été accepté par la communauté internationale afin de prévenir de futurs bains de sang. Il n'y a que les Serbes qui eurent la permission de retourner en Croatie, ce qui correspond un peu à un droit au retour. Et dans ce cas, même cette reconnaissance resta pratiquement purement théorique.

### **Pologne - Ukraine**

Après la Seconde guerre mondiale, les frontières orientales de la Pologne ont été érigées sur la ligne de Curzon, qui fut la première à être proposée comme frontière entre la Pologne et l'URSS en 1919 par Lord Curzon, secrétaire au Foreign Office britannique. Cependant la Pologne réussit, à la suite de pressions ultérieures, au traité de Riga signé en 1921, à faire situer sa frontière orientale en moyenne à 200 kms à l'est de cette ligne. La modification de la ligne de frontière polonaise vers l'ouest après la seconde guerre entraîna un total de 1,4 millions de Polonais et d'Ukrainiens à traverser la frontière : les Polonais retournant à l'ouest en Pologne et les Ukrainiens à l'est vers l'Ukraine. Le principe de base de ces transferts, exactement comme dans le cas des Balkans, fut la préservation d'une homogénéité ethnique et religieuse.

## **Allemagne - Europe de l'est**

À la conférence de Postdam, après la seconde guerre mondiale, les Alliés discutèrent de l'administration qu'il convenait d'établir en Allemagne, ils prirent en compte le fait que des Allemands d'origine s'étaient établis à travers l'Europe de l'est et le sud de la Russie pendant de nombreux siècles. L'existence d'une majorité allemande dans les Sudètes avait été le prétexte à la demande d'Hitler, lors de la conférence de Munich, d'annexer les Sudètes aux dépens de la Tchécoslovaquie. Après la seconde guerre mondiale, les Alliés ont désiré supprimer tout prétexte futur à l'expansionnisme allemand.

En conséquence, il fut décidé que des millions d'Allemands d'origine des Sudètes, de Roumanie, de Hongrie et de Pologne - dont la plupart n'avait jamais été nazis - ont été rapatriés vers l'Allemagne « de façon très méthodique ». Entre 12-16 millions d'Allemands d'origine furent obligés de partir contre leur volonté. Certains des ferries rapportant les réfugiés vers l'Allemagne furent torpillés. Selon certaines sources allemandes, de nombreux Allemands furent tués durant leur transfert vers l'Allemagne.

Peu d'années après cet exode de masse, il ne restait plus aucun réfugié allemand dans un camp de réfugiés ou ayant encore le statut de réfugié. Le fait est que ces rapatriés ne se trouvent sur aucun agenda public en Allemagne, à l'exception de celui du groupe marginal BdV (Association des Expatriés) qui s'est emparé de la question. Le consensus en Allemagne, aujourd'hui, est que les réfugiés n'ont aucun droit ni de restitution ni de retour vers ces régions où leurs ancêtres avaient vécu durant des siècles.

## **Inde - Pakistan**

Bien que les musulmans et les hindous se soient unis pour combattre la Grande Bretagne et assurer l'indépendance de l'Inde, des tensions religieuses ont vite éclaté entre musulmans et hindous. Mais la religion ne représentait qu'une des lignes de fracture entre les différentes couches de la population. Mahatma Gandhi,

le promoteur de la lutte pour l'indépendance de l'Inde, envisageait un seul État uni, incluant hindous, musulmans et sikhs. Cependant, les Britanniques optèrent pour la création de deux États - un à majorité hindoue et un autre à prédominance musulmane. Aussi, la souveraineté britannique sur le subcontinent indien se termina avec la création de deux États : l'Inde et le Pakistan.

Cela entraîna un transfert massif de population. Plus de 7 millions d'hindous et de sikhs furent transférés du Pakistan vers l'Inde et un nombre équivalent de musulmans quittèrent l'Inde pour le Pakistan. De nombreux massacres se déroulèrent durant le processus d'échange de populations : l'estimation du nombre de personnes tuées varie entre 200 000 et 1 million.

Aujourd'hui le Pakistan est pratiquement uniformément musulman tandis que l'Inde, qui regroupe un milliard d'habitants, héberge environ 160 mille musulmans. Les deux pays vivent dans un état de tension constant depuis leur création. La plupart de ces tensions est focalisée dans la région indienne du Cachemire qui jouxte le Pakistan et qui est à majorité musulmane.

Bien que, suite à la création de l'Inde et du Pakistan, ces deux pays ont dû intégrer plus de 14 millions de réfugiés, cela s'est déroulé de sorte que plus une seule personne n'est comptabilisée parmi les réfugiés.

### **Arménie - Azerbaïdjan**

Le démantèlement de l'Union soviétique a provoqué la formation de nouveaux pays et a ravivé de vieilles tensions ethniques et religieuses. Les musulmans tchéchènes, qui furent déplacés vers d'autres régions de l'ancienne Union soviétique durant l'ère stalinienne, retournèrent immédiatement en Tchétchénie et déclenchèrent un mouvement indépendantiste.

Plus proche de notre sujet, le Nagorno-Karabakh est peuplé en majorité de chrétiens arméniens tandis que l'Azerbaïdjan, dont il fait partie, est peuplé en majorité de musulmans. En 1998, cette région semi autonome voulut être intégrée

à l'Arménie. Cette demande déclencha un massacre généralisé de musulmans en Arménie et d'Arméniens en Azerbaïdjan. Les combats se terminèrent par un cessez-le-feu en 1994 mais le conflit augmenta le nombre des réfugiés, un million ainsi répartis : 740 000 musulmans quittèrent l'Arménie pour l'Azerbaïdjan et 360 000 chrétiens arméniens quittèrent l'Azerbaïdjan pour l'Arménie.

Un détail intéressant à noter : l'Arménie fit un effort, avec l'aide de UNHCR, pour intégrer les chrétiens qui étaient venus trouver refuge en Arménie. Tandis que les réfugiés musulmans continuent à attendre dans des camps de réfugiés, non assimilés et non intégrés à l'Azerbaïdjan. Cela ressemble étrangement à la situation des réfugiés palestiniens qui sont nombreux à vivre encore dans des camps fétides près de 60 ans après être devenus des réfugiés.

## **Mauritanie**

Conséquemment au conflit entre les non musulmans noirs et les musulmans arabes en Mauritanie, 75 000 Noirs ont été exilés vers les États voisins du Sénégal et du Mali et un nombre équivalent d'Arabes trouvèrent refuge en Mauritanie fin des années 80 et début des années 90.

## **Soudan**

Le Soudan a été tourmenté ces dernières années par une série de conflits virulents entre musulmans arabes et animistes noirs dans le sud du pays ; et entre musulmans arabes et musulmans noirs dans la province du Darfour. Des milices arabes, les Janjaweed , se sont concertées afin de supprimer du Darfour sa population noire. Ils ont ainsi tué entre 20 000 et 400 000 Noirs au Darfour et forcé 4 millions de fermiers noirs, avec leurs familles, à fuir leurs maisons, certains sont partis vers le Tchad voisin. Bien, qu'au Darfour, les victimes et les massacreurs soient tous musulmans, à ce jour il n'y a aucune protestation du monde arabe contre le nettoyage ethnique, et la politique génocidaire des Janjaweed contre les Noirs du Darfour se poursuit. Le gouvernement de Khartoum, à dominante arabe,

continue de refuser l'intervention de l'ONU et des soldats de la paix, il fait même tout pour les empêcher de stopper ce nettoyage ethnique.

## Chypre

La population de Chypre est à 80% Grecque et à 20% Turque . Pour répondre au coup d'État militaire de la majorité grecque qui menaçait d'unir l'île à la Grèce en 1974, l'armée turque l'envahit. Ce qui en résulta fut la partition de l'île en deux parties : une grecque et une turque. 200 000 Grecs d'origine se déplacèrent vers la partie contrôlée par la Grèce et 50 000 musulmans turcs allèrent vers la partie turque.

Depuis cette division la partie grecque a prospéré - elle ne comporte pas de camps de réfugiés et n'incite nullement à la haine des Turcs, en dépit du fait que la Turquie a installé 100 000 Turcs dans la partie qu'elle contrôle (en infraction avec les lois internationales) et a importé des dizaines de milliers de soldats pour maintenir son régime militaire. Ainsi, contrairement à la partie grecque de l'île, la turque est confrontée au chômage et à une économie stagnante.

Le secrétaire général de l'ONU, Koffi Annan a préconisé, en 2004, un plan audacieux, afin de réunifier l'île, qui passait par un référendum. La partie grecque le refusa. Néanmoins, le plan de l'ONU prévoyait une solution intéressante et qui montre la vision qu'a la communauté internationale sur le « droit au retour » en général. Il ne faisait pas allusion à un droit du retour généralisé pour ceux qui ont fui leurs maisons durant la partition de l'île. Les seuls Grecs âgés de plus de 65 ans se voyaient accordé quelque chose qui pouvait apparaître comme un droit au retour. Et encore, cela ne pouvait se faire qu'à la condition qu'ils ne constitueraient pas plus de 10 % du total de la population turque ni plus de 20 % d'une région.

Si Israël avait accepté une telle proposition, il aurait plutôt dû exiler des Palestiniens que d'en faire revenir pour la simple raison que les Palestiniens constituent déjà plus de 10 % de la population.

## **Le monde est indifférent au sort des réfugiés (tant qu'ils ne sont pas Palestiniens)**

Les cas que nous avons évoqués ne décrivent pas toutes les migrations de population des 100 dernières années. Certaines organisations estiment le chiffre de ceux qui ont été déplacés à l'intérieur de l'URSS, sous domination communiste, à 65 millions de personnes. Les conflits en Afrique, telles que les guerres civiles incessantes au Congo et en Somalie, engendrent de nombreux réfugiés dont la plupart ne reçoit aucune aide. Et pas la moindre organisation onusienne pour venir soulager leur misère.

Ils aimeraient bien pourtant recevoir le même traitement que celui accordé aux Palestiniens. Mais le monde est indifférent à leur sort. D'autres critères leur sont appliqués. À part quelques aides d'organisations aux budgets limités, ils sont laissés livrés à eux-mêmes. La publicité qui leur est concédée et l'attention internationale dont ils bénéficient est dérisoire comparées à celles accordées aux réfugiés palestiniens, en faveur desquels il y a au contraire une campagne internationale : pour intensifier la gravité du problème, pour le manipuler de façon que le nombre de réfugiés augmente d'année en année.

Les mouvements de population que j'ai recensés ci-dessus (hormis le Soudan !) comptent environ 38 millions de personnes qui furent intégrées dans des endroits où ils sont majoritaires. Seuls les 700 000 Palestiniens sont devenus un « problème » qui est perpétué par les Nations Unies, la communauté internationale et le monde arabe, avec la bénédiction d'universitaires, des médias et la publication de centaines de livres, d'articles qui empêchent les lecteurs d'avoir accès aux faits réels et de se baser sur la comparaison de situations internationales.

## **La solution au problème palestinien aujourd'hui n'est pas le transfert**

Nous vivons à une autre époque. Ce qui se passe dans un pays aussi meurtrier que le Soudan ne peut servir d'exemple pour forcer une population à émigrer. Les

mouvements de population forcés, approuvés par la communauté internationale, qui sont rappelés dans cet article permettent de comprendre une chose : le retour des réfugiés et des personnes déplacées à leur lieu de naissance provoquerait une guerre généralisée. Le droit au retour appliqué à l'Europe ébranlerait ce continent et entraînerait des guerres sans nombre.

### **Soutenir le transfert dans les Balkans, condamner ceux qui prônent le transfert en Israël**

Les musulmans ne retourneront pas en Grèce, les Allemands en Pologne. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de place pour une minorité musulmane en Grèce ou pour une minorité allemande en Pologne. Il y a de même place pour une minorité musulmane en Israël, de même qu'il y en a pour une minorité juive au Maroc et dans la future Palestine.

Une anecdote intéressante : le Professeur John Mearsheimer et le professeur Stéphane Walt ont publié un article très provocateur, à la limite de l'antisémitisme, contre le lobby israélien aux États-Unis. Le contenu de cet article et les sources qu'il cite étalent une hostilité envers Israël particulièrement virulente, soutenant les thèses des anti-israéliens, principalement de ceux qui s'attachent au droit du retour des Palestiniens.

Mais c'est ce même Mearsheimer qui a publié un étonnant article, en 1993, dans lequel il écrivait, entre autres, sur la manière de résoudre le problème dans les Balkans : « Il faut créer des États homogènes du point de vue ethnique », les Croates, les musulmans et les Serbes doivent concéder des territoires et transférer des populations.

Et c'est ce même Mearsheimer qui est devenu un héros pour la gauche radicale, dans le monde et en Israël d'une part et pour le plus connu des antisémites aux États-Unis, David Duke d'autre part. Dans cet article hostile envers Israël, incidemment, Mearsheimer accusait les Israéliens de soutenir et d'encourager le départ d'Israël de la population arabe, se référant ainsi à des sondages et des

manipulations de sondages mais il n'y disait pas un mot sur le fait que les partis qui soutiennent le transfert n'ont jamais bénéficié d'un soutien sérieux en Israël.

Cela est d'autant plus bizarre que cet honorable professeur exprime son soutien au transfert lorsqu'il écrit : "créer des États homogènes requiert le transfert de populations et le tracé de nouvelles frontières". On peut présumer que les partisans du transfert approuveront avec joie cette merveilleuse conclusion. Le problème n'est pas de transférer des populations mais d'appliquer des règles internationales loyales et équitables. Mearsheimer est un des promoteurs de l'industrie du deux poids deux mesures qui a créé l'industrie du "droit au retour".

### **Les Noirs sont des réfugiés inférieurs et les Palestiniens des réfugiés privilégiés**

Tous les échanges de populations examinés bénéficient d'un accord international basé sur un dénominateur commun : la création d'États homogènes d'un point de vue religieux ou ethnique prévient les conflits. Cela ne signifie pas qu'on puisse aspirer à une homogénéité totale. Le consensus international sur l'homogénéité, comme celui appliqué dans l'accord de Chypre, est l'exemple de ce qu'il faudrait faire pour résoudre le problème des réfugiés palestiniens.

Si le monde avait appliqué la même politique que celle qui le fut ces dernières années pour les autres communautés - allemandes, hindoues, pakistanaises - il n'y aurait plus de problème de réfugiés aujourd'hui. Mais l'ONU a décidé, une des erreurs qui fera date dans l'histoire des décisions malheureuses, de traiter différemment les Palestiniens. C'est une politique ouvertement inéquitable : les Palestiniens sont des réfugiés privilégiés tandis que les Noirs sont des réfugiés inférieurs.

La communauté internationale prend exemple sur l'ONU. Même si elle ne soutient pas formellement l'industrie du « droit au retour », l'Union européenne aide des douzaines d'organisations qui ouvrent dans ce but. Selon le principe international, les Palestiniens auront le droit de s'intégrer aussi bien en Israël que dans l'État

palestinien qui sera créé, si les Palestiniens veulent bien vivre dans une entité nationale aux côtés d'Israël, et pas à sa place.

### **Ceux qui exigent le droit au retour pour les Palestiniens nient l'existence d'Israël**

Le principe, qui stipule que chaque pays a le droit de maintenir son homogénéité ethnique ou religieuse et que les réfugiés qui vivent actuellement en un lieu où ils appartiennent à une majorité ethnique ou religieuse ne peuvent bénéficier d'un droit au retour, doit s'appliquer à Israël. Cela signifie que, même si la Judée-Samarie fait partie de la patrie historique du peuple juif, les Juifs n'ont pas le droit d'y retourner, comme les Palestiniens n'ont pas le droit de retourner en Israël, même s'il s'agit de leur patrie.

Il ne peut y avoir qu'une règle, celle qui s'est appliquée aux Allemands qui se sont intégrés à l'Allemagne, aux hindous à l'Inde, aux musulmans au Pakistan. Elle doit prévaloir pour les Juifs qui ont le droit de retourner en Israël mais pas en Palestine et aux Palestiniens qui ont le droit de retourner en Palestine et non en Israël.

### **Les musulmans doivent apprendre d'Israël et prendre leurs responsabilités en ce qui concerne leurs réfugiés**

Israël ne peut être blâmée pour la perpétuation du problème des réfugiés palestiniens mais plutôt la communauté internationale. Au lieu d'y apporter un remède, elle n'a fait que mettre du sel sur les plaies. Quelle manipulation ! Et l'ironie du sort, ironie très amère, est que le double langage n'a fait qu'augmenter les souffrances des Palestiniens, les perpétuer et empêché de trouver une solution au problème.

L'Allemagne a intégré les Allemands, l'Inde les hindous, le Pakistan les musulmans, Israël les Juifs. Dix millions de réfugiés ont été intégrés par des pays où leurs coreligionnaires étaient majoritaires. Que le monde arabe intègre les réfugiés palestiniens.

Israël a donné sa part en intégrant les Juifs qui sont venus en Israël suite au même conflit qui entraîna le départ des Palestiniens d'Israël. La responsabilité du sort fait aux réfugiés palestiniens est en grande partie celle du monde musulman, du monde arabe et de la communauté internationale.

La négation absolue du droit au retour découle non seulement de la situation internationale mais aussi du droit à l'autodétermination. Les Palestiniens peuvent se prévaloir de ce droit, ainsi que les Juifs. Et ceux qui exigent le droit au retour pour les Palestiniens, et seulement pour eux, ne font que nier, à mots couverts, le droit des Juifs à l'autodétermination. Et seulement pour les Juifs.

Le jour où le monde abandonnera son deux poids deux mesures sera un jour heureux pour les Palestiniens. Ce sera le jour où leur niveau de souffrance commencera à faiblir . Ce sera le jour où ils cesseront de servir de pions dans le jeu politique. Dans leur intérêt, dans celui de la paix, ce jour doit advenir.